



(1388)

BRANCHE
Pétrole

POUR LA 6^{ÈME} FOIS EN 5 ANS, PAS D'ACCORD SALAIRE DANS LA BRANCHE PÉTROLE ! PÉNURIES DE CARBURANT EN COURS DANS LE PAYS !

Par suite des demandes dès le mois de mars dernier, de la FNIC-CGT et des autres Syndicats, d'ouverture immédiate de négociations salaires dans la branche pétrole, la Chambre patronale UFIPEM (c'est son nouveau nom) a finalement décidé d'ouvrir les discussions, hier, mardi 27 septembre.

Pour autant, l'UFIPEM n'avait manifestement pas l'intention de conclure un accord. Alors que l'inflation explose et que les profits sont au plus haut, certains parlent même de « superprofits », la première proposition des patrons était un relèvement des salaires minima de 2,5 % et une date d'application en janvier 2023.

La FNIC-CGT a démontré en séance, chiffres INSEE à l'appui, que compte-tenu de l'inflation en 2023, ainsi que le passif accumulé depuis 2017, tout accord Pétrole au-dessous de + 12,6 % de hausse des minima, entérinerait une perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs et travailleuses.

Très rapidement, les magnats du Pétrole annonçaient leur proposition ultime : + 4 % maximum, seulement en cas de signature d'accord, aucune organisation syndicale n'acceptant un chiffre aussi éloigné de la réalité des besoins. Si bien que ce sera une mesure unilatérale de + 2,5 % qui sera appliquée sur les salaires minima de branche.

Notre Convention collective est l'une de celles qui a aujourd'hui ses deux premiers coefficients au-dessous du SMIC, et cela ne va pas s'arranger avec les hausses prévues sur le SMIC dans les prochains jours et semaines.

Les deux sites de raffinage ExxonMobil sont actuellement à l'arrêt complet pour cause de grève des travailleurs sur les salaires, un fait d'autant plus rare qu'ils ont été rejoint par les travailleurs de TotalEnergies du raffinage et de la distribution dans la grève depuis hier.

C'est donc un mouvement social d'ampleur inédite qui est en cours. Des pénuries de carburant sont actuellement en développement, dans le silence des médias.

La FNIC-CGT ne considère **pas** que les négociations salaires sont terminées.

Plus aucune délégation FNIC-CGT ne participera à une réunion paritaire de branche si ce ne sont pas les **salaires** qui sont à l'ordre du jour. L'UFIPEM doit entendre les revendications de ceux qui créent les richesses dans le Pétrole, c'est-à-dire les travailleurs et travailleuses !

La FNIC-CGT va interpeler le Ministère du Travail pour mettre les négociations Pétrole sous tutelle des pouvoirs publics en paritaire mixte, face à l'absence totale de résultats de négociations dans cette branche totalement sclérosée.

Nous appelons à maintenir et développer partout les mouvements de grève dans le Pétrole pour obliger les patrons à négocier les salaires sur la base des besoins des travailleurs et de la réalité de l'inflation, et non en fonction de leurs rêves de profits sans fin pour les actionnaires !■

La parole est maintenant aux travailleurs et travailleuses pour gagner des hausses de salaires qui répondent à nos besoins !